

L'Histoire, no. 261
Recherche, mardi 1 janvier 2002 3267 mots, p. 093

Portrait des Français rebelles

Doyon; Julie

Du règne de Louis XIV à 1789, des milliers d'émeutes se produisent contre l'impôt, pour le pain, les salaires, le droit de s'amuser, celui de pratiquer sa religion. Hommes et femmes, paysans et citadins, tous défient à leur manière le pouvoir absolu. Est-ce là l'origine de la tradition de révolte française ?

L'Histoire : Vous publiez au Seuil La Rébellion française, un livre sur les rébellions populaires en France entre 1661 et 1789. On savait que l'Ancien Régime avait connu de grandes fièvres, des soulèvements parfois spectaculaires. Mais ce qui frappe en vous lisant, c'est le nombre considérable de révoltes et d'« émotions » qui agite le pays tout au long du XVIIIe siècle. A croire que les temps calmes sont finalement l'exception.

Jean Nicolas : La monarchie n'est pas un long fleuve tranquille, on le savait déjà ! La révolte l'accompagne de longue date.

De grands mouvements avaient secoué le pays au XVIe siècle et dans la première moitié du XVIIe, au temps des croquants et des va-nu-pieds(1). Ces turbulences ont été bien étudiées dans les années 1970, quand l'histoire sociale de l'Ancien Régime occupait encore une position dominante.

On n'ignore pas non plus les soubresauts qui ont continué d'agiter le royaume après la Fronde(2), sur fond de frémissement permanent. Parmi ces événements, les plus mobilisateurs, les plus étendus dans le temps et l'espace sont connus des historiens comme du large public. Citons, entre autres, la révolte du Vivarais en 1670, celle des Angelets dans les vallées pyrénéennes du Conflent et du Vallespir entre 1663 et 1672, les troubles du Papier timbré en Bretagne et en Guyenne en 1675, les Camisards en 1703, les Tard-Avisés du Quercy en 1707...

A l'origine de tous ces mouvements, un refus collectif, mais qui renvoie aux champs les plus divers. Tantôt c'est l'impôt tantôt la religion tantôt les franchises (libertés) régionales menacées parfois la faim, et cela tardivement encore, comme dans la Guerre des farines en 1775. Épisodes fameux, et déjà décortiqués un à un.

Ce que j'ai voulu faire pour la période étudiée, c'est leur enlever leur caractère exceptionnel et les réintroduire dans des séries longues, ponctuées de temps forts au milieu d'un tissu d'incidents repérables. Le sens d'un épisode majeur s'éclaire si on le rapporte à la masse des actions qui l'ont accompagné, précédé ou suivi.

Pour moi, une bonne histoire sociale doit s'appuyer sur les vertus du nombre. « *Tout ce qui est important est répété* », disait l'historien Ernest Labrousse. S'agissant des révoltes, la vision d'ensemble du XVIIIe siècle peut s'en trouver changée.

L'H. : Le nombre, dites-vous... Est-il possible de dire combien de fois le peuple s'est soulevé en France entre le règne de Louis XIV et la Révolution ?

J. N. : Nous avons retrouvé environ 8 500 événements rébellionnaires entre 1661 et 1789, très inégalement répartis dans notre arc chronologique. Il n'y a pas eu de période absolument calme, il y en a eu de très agitée.

Pour exhumer l'information, des collègues enseignants, leurs étudiants en maîtrise, des archivistes, des érudits locaux m'ont apporté leur aide. Nous avons ramené de tout, des affaires graves, plus ou moins étalées dans le temps, avec des centaines et parfois des milliers d'acteurs. Mais il y a aussi des incidents mobilisant quelques dizaines de participants ou moins.

La consigne de l'enquête était de descendre jusqu'au plus faible niveau d'écoute, celui de l'à peine perceptible, pour collecter sans exclusive les atteintes à l'autorité ou à la hiérarchie qui ont laissé des traces. Tout cela a pris beaucoup de temps, mais il ne m'a jamais paru long, je ne me suis pas ennuyé un instant !

L'H. : *N'était-ce pas là une volonté un peu désespérée de connaître le « peuple » des anonymes ?*

J. N. : Pas du tout désespérée, pleine d'espoir au contraire. Mon ambition était de constituer, à partir de tous ces éclats, l'image rassemblée des comportements et mentalités des couches populaires, encore trop mal connues.

Un gouffre, séparait les riches, les aisés qui étaient assurés de leur lendemain, ceux qui écrivaient, qui se faisaient entendre, de la masse des autres qui survivaient dans l'obscurité, aux limites de la pauvreté ou de la misère. Pour le moraliste Chamfort, la société de son temps se composait de deux grandes classes, ceux, disait-il, « *qui ont plus de dîners que d'appétit et ceux qui ont plus d'appétit que de dîners !* »

Le problème est que ces masses anonymes, les silencieux de l'histoire, n'ont laissé que peu de témoignages directs. Où retrouver leurs paroles et leurs non-dits ? L'existence physique et morale de ce que j'appelle le peuple, c'est à travers les rébellions qu'elle vous « saute à la figure » sous sa forme la plus sensible, la plus massive, la plus convaincante.

L'H. : *Mais les rébellions ne nous offrent-elles pas une vérité déformée du peuple, dans la mesure où elle nous parvient filtrée à travers des sources officielles ?*

J. N. : Je vous l'accorde, nos sources premières, archives de police et de justice, restituent la parole populaire selon des normes, des schémas et des stéréotypes. Les accusés, le populaire rebelle, devaient répondre à l'image qu'on s'en faisait en haut lieu. D'où, bien sûr, un déficit de spontanéité, l'impression que les rôles étaient distribués d'avance.

Le nécessaire décryptage de l'archive fait aussi partie du travail de l'historien. L'habillage par les magistrats de la vérité d'en bas aide à mesurer la distance sociale. Ce qui n'empêche quand même pas l'authentique de percer. Et de toutes façons on doit faire avec ce qu'on a. Les informations se recoupent, la police n'était pas mal faite, et les administrateurs très attentifs à ce qui ne s'appelait pas encore « l'état de l'opinion ».

Voici des accusés qui se défendent devant leurs juges, des témoins qui parlent, ils livrent des faits, des noms, des lieux. Tout cela mis bout à bout dessine des « pans de réel », une

sociologie et une géographie émeutières. Il y a là du rituel comme de l'invention, du dramatique, du dérisoire : bref, toute la palette des situations vécues au quotidien.

L'H. : En pleine époque d'absolutisme triomphant, des hommes n'hésitent dont pas à défier le pouvoir ?

J. N. : C'est qu'ils sont poussés par des besoins immédiats bien sûr, un sentiment d'urgence, mais aussi par la « conscience de leur dignité » plus forte que la prudence quand le « seuil du tolérable » a été franchi. Nous touchons là à quelque chose de complexe, au coeur même du phénomène de rébellion. De manière concrète, les refus les plus massifs concernent la survie quotidienne. Dans le répertoire ordonné de motifs que nous avons établi, la révolte fiscale vient en tête. L'ennemi numéro un c'est la Ferme générale dont les agents contrôlent la levée des impôts sur la consommation, et d'abord le sel et le tabac.

On s'ameute aussi contre les droits sur le bétail, sur le vin, sur le grain et les autres denrées ou produits taxés à l'entrée des villes. Les coups de main contre les gardes se comptent par centaines : émeutes aux guérites d'octroi, postes de garde pris d'assaut, rescousse aux fraudeurs arrêtés par les gabelous (employés de la gabelle), attaques de prison.

En Bretagne, en Anjou, dans le Maine et le Berry, la fraude sur le sel et le tabac a pris les allures d'une véritable guerre au contact des frontières douanières. L'Auvergne, elle aussi, passe pour une terre de contrebandiers, et non moins le Dauphiné et la Savoie, théâtre des opérations de Mandrin et sa bande(3).

L'H. : Outre la révolte fiscale, quels sont les autres motifs de rébellion ?

J. N. : Au deuxième rang dans le répertoire émeutier, on trouve les troubles de subsistances. Gels tardifs, tempêtes, étés pourris ruinent les récoltes et enclenchent à chaque fois le cycle disette-cherté : au moment de la soudure, entre mars et juillet, les prix bondissent sur les marchés car le blé de l'année est encore sur pied et les greniers déjà vides. C'est alors que les villes remuent et même les villages. La foule renverse les étals et emporte le pain, elle attaque les dépôts des marchands et exige des autorités municipales l'annonce d'une baisse des prix, ce qu'on appelait la taxation. Schéma plus de mille fois répété.

Tantôt les troubles restent circonscrits dans les limites du bourg ou du quartier et retombent avec la fin du pillage et les mesures obtenues. Tantôt, lors des grandes disettes, ils s'étendent dans des régions entières, comme la Guyenne, le Périgord, l'Albigeois et le Haut-Languedoc en 1773 ou les environs de Paris au temps de la Guerre des farines, en 1775.

Mais on se révolte aussi contre le système seigneurial avec son cortège de redevances et de contraintes, contre la dîme exigée par le clergé, et bien sûr pour défendre son salaire. Les grèves ouvrières dans l'Ancien Régime sont bien plus fréquentes qu'on ne le croit.

Ainsi les troubles survenus à Lyon en août 1786, quand par milliers les ouvriers de la soierie quittent le travail pour un meilleur tarif. Ils envahissent les quartiers du centre, lapident les bâtiments publics et forcent les prisons : c'est la « guerre des deux sous ». Au total, plusieurs semaines d'affrontements et de désordre. Des blessés, des morts, des pendaisons immédiates.

Les campagnes n'étaient pas tout à fait à l'abri de ce genre de violences, surtout dans les régions de grande culture où les travaux, moissons et vendanges principalement, réclamaient

des bras par centaines. La revendication pouvait prendre une forme aiguë, la grève aux champs, dite « *bacchanale* », comme par exemple à Brie-Comte-Robert en juillet 1761 : les « *bacchanaleurs* » réclament douze livres pour l'arpent moissonné au lieu des huit qu'on leur offre. Ils parcourent le pays en bandes, arrachent leurs outils aux non-grévistes et menacent les maîtres.

L'H. : Mais l'émeute ne naît pas toujours de motifs d'ordre économique ?

J. N. : Non. Au quotidien il y a les bagarres contre la maréchaussée, les fêtes de village qui dégénèrent, les jeunes qui ne supportent plus l'autorité des aînés, les paroissiens qui s'accrochent aux traditions et qui refusent, par exemple, la mise au rancart de leurs pèlerinages ou de leurs saints locaux, décidée par une hiérarchie moderniste.

Dans un registre moins trivial, il faut mentionner aussi les grands débats idéologiques et politiques. Ils sont vécus le plus souvent à travers la rumeur, les propos de cabaret ou de café, les « placards » dans les rues. Il arrive aussi qu'ils débouchent sur des troubles, comme à Rennes ou à Grenoble en juin 1788, quand les parlementaires entraînent la rue. C'est vrai encore des grandes fractures religieuses, qu'il s'agisse des protestants ou des jansénistes(4).

Mais les mouvements de ce type débordent le populaire, ils traversent les groupes sociaux. Et l'on pourrait en dire autant des rébellions à caractère régionaliste ou identitaire (Roussillon, Bretagne, Corse).

L'H. : Le petit peuple est-il le seul à se révolter ?

J. N. : Non, le mixage social est fréquent, même dans les affaires qui semblent ne concerner que les petites gens. Dans les émeutes de village, on trouve des petits notables aux côtés des ruraux, en ville des maîtres prennent le parti des compagnons contre les gros marchands fabricants. Dans les affaires de recrutement militaire, d'arrestations pour dettes ou contrebande, il arrive que les nobliaux de l'endroit ou les curés soutiennent la grogne des habitants. Quelles qu'en soient les raisons - dépendance paternaliste ou proximité affective - nous constatons entre eux et les gens du commun qu'ils protègent une solidarité active.

Mais c'est presque toujours le bas qui a donné l'impulsion. Le peuple a pour lui l'énergie et le nombre, il a la capacité d'inscrire la résistance dans une longue mémoire, car rien ne s'oublie dans les campagnes ni dans les quartiers de villes qui fonctionnent comme autant de villages.

L'H. : Peut-on dresser le « portrait-robot » du révolté ?

J. N. : Difficilement, car le profil varie selon le type d'actions. Dans les émeutes contrebandières il s'agit majoritairement d'hommes, ruraux en attente d'ouvrage, soldats en quartier d'hiver, déserteurs. A côté des fraudeurs d'occasion, sortis des hameaux ou des faubourgs, se détache une élite de chefs, connus par leurs sobriquets, souvent des contumaces traqués par les polices et pro-tégés par des réseaux de complicités.

Leurs bandes s'autorecrutent sur plusieurs générations dans les mêmes espaces. D'où vient le charisme des chefs ? A coup sûr de l'audace donnée par la force physique, l'usage des armes, la connaissance du terrain. Les surnoms suffisent à camper les personnages. Voici Jean Drogue dit La Noblesse, Cochet dit La Liberté, André Dion dit le Curé-d'Après-Midi. D'autres ont pris des noms de guerre à faire frémir : Sans-Chagrin, Carémentran, Lucifer, Danse-à-

l'Ombre. Ce sont de fameux gaillards dont la police diffuse le signalement : « *René Guilloud dit d'Argenson, vingt et un ans, cinq pieds trois pouces, cheveux châtain longs abattus qu'il porte en queue, visage rond et plein, un peu blanc, les yeux gris, le nez assez bien fait, peu de barbe, les épaules larges, bien pris dans sa taille, et bien jambé.* »

On les connaît très loin du théâtre de leurs exploits, ils font figure de héros grâce aux chansons qui livrent leurs faits et gestes à la mémoire populaire. A Sedan, lors des troubles des années 1770, on chantait sur un air de Noël la complainte de Mandrin roué à Valence, à l'autre bout du royaume, en 1755.

L'H. : Et les femmes ?

J. N. : Elles sont présentes partout, et au premier rang des émeutes frumentaires. Elles ont pour elles un répertoire traditionnel de conduites et d'injures, sans parler du bon gueuloir, des canifs, du tablier qu'elles ont rempli de cendre ou de chaux pour jeter aux yeux des gardes, lequel tablier sert aussi de cabas pour y fourrer les pains ou les denrées des pillages. Leur marmaille, qu'elles traînent avec elles, ou leur gros ventre, leur font une protection, et tout le monde attend que la justice soit plus clémente avec elles.

Les archives nous découvrent des portraits de meneuses, véritables chefs de bande. Ainsi à Lyon, en 1770, la nommée Henriette Ladit, âgée de quarante ans, marchande de complaintes et de chansons, sans domicile fixe, qui appelle à la révolte pour le pain. Elle est accusé d'avoir harangué les femmes près de la place du change en leur criant qu' « *elle se mettrait à leur tête en qualité de capitaine et les mènerait chez les boulangers* ». Celle-là paiera cher ses propos séditieux, la justice voulant faire un exemple : elle sera condamnée finalement à être fustigée nue à tous les carrefours, flétrie au fer chaud d'une fleur de lys sur l'épaule et enfermée pour neuf ans en maison de force.

Même la contrebande ne leur fait pas peur. Souvent passeuses, toujours grâce aux jupons, tabliers ou gros ventres simulés, on les trouve aussi en guerrières. En Vivarais la justice a mis la main sur la Marie Coutonne, dite Margot-des-quatre-vingts-livres, et Madeleine Bessonne, alias la Grande-Manon. Elles sont plus redoutables, selon un rapport, que « *les plus insignes fraudeurs* » de sel et tabac : on les accuse de marcher à la tête d'énormes bandes à qui elles fournissent la poudre, en traçant leurs itinéraires par des voies qu'elles sont seules à connaître.

L'H. : Et les jeunes ?

J. N. : Ils jouent un rôle primordial dans les accrochages avec la police et bien sûr avec les agents recruteurs de soldats et de miliciens. Ils animent aussi les chahuts qui parfois dégénèrent. Il y a les turbulences de collégiens, les carnivals avec leurs « conduites de l'âne » (dérision des maris cocus), les charivaris qui tournent mal.

Il s'agit, dans ce dernier cas, d'une manifestation rituelle du groupe des jeunes qui protestent contre le remariage d'un veuf ou d'une veuve, souvent un peu fortunés, avec plus jeune qu'eux.

Le groupe des célibataires se trouve ainsi privé d'un choix matrimonial possible, il y a atteinte à l'équilibre des groupes d'âge. L'antagonisme riches-pauvres intervient, et les jeunes en font payer le prix aux nouveaux époux, parfois méchamment.

L'H. : Se révolte-t-on plus dans les campagnes que dans les villes ?

J. N. : Non dans les chiffres globaux. 40 % seulement des affaires renvoient au monde paysan, et tout le reste concerne les bourgs et les villes.

Rien d'étonnant à cela. Les cités ne regroupaient que 15 % de la population du royaume, mais la concentration des habitants, la précarité de la vie quotidienne, les hantises alimentaires, le rôle de la rue véhiculant rumeurs et fantasmes, tout cela y créait un climat facilement explosif.

Pourtant c'est dans les campagnes qu'on trouve les catégories professionnelles les plus enclines à la rébellion, les groupes à risques. C'est vrai au village pour les cabaretiers, en contact permanent avec le monde de la fraude. Et aussi pour les travailleurs établis dans les forêts où ils forment, disait un intendant, « une sorte de république » : bûcherons, verriers, forgerons, toujours prêts aux actions en rescousse¹ ceux-là ont souvent la force physique et un formidable arsenal d'outils, la maîtrise du fer et du feu. Et encore les vigneron, fraudeurs nés, en conflit permanent avec les commis des « aides » et autres agents du fisc.

L'H. : Comment cela commence, une révolte populaire ?

J. N. : Chaque type de rébellion répond à un scénario spécifique. Au départ, la rumeur, le sentiment d'une menace. A partir de là, le groupe, quel qu'il soit, affirme sa volonté collective d'autodéfense. Dans les campagnes, les armes surgissent comme naturellement, pierres, couteaux, outils, bâtons de tout calibre, armes à feu parfois. En ville, ce sont les pavés, les bûches, les triques arrachées aux tas de bois entassés dans toutes les cours.

Portons-nous à Bergerac, au printemps 1773. La misère submerge le Périgord après deux années de cherté. Nous sommes en pleine période de « soudure », les marchands stockent le grain et font monter les prix. A la mi-mai, des lettres anonymes adressées au maire réclament une baisse des tarifs (la taxation), puis les rebelles placardent une affiche très menaçante sur la porte de l'hôtel de ville.

Le 19 mai, un convoi de blé est attaqué par la foule, et la tension monte. Trois jours plus tard, un jour de marché, la ville est envahie par des milliers de ruraux, crevant de faim eux aussi, munis de sacs vides et de serpes, prêts à en découdre. Les bâtons se dressent, les pierres volent, on crie : « *Du blé, du blé pour faire la paix avec le peuple, sinon le peuple est décidé à tout saccager et à tout brûler !* » On parle de pendre les marchands et on attaque un négociant du nom de Gimet. La ville de Bordeaux, soulevée quinze jours plus tôt, est citée en exemple par la foule, qui réclame le grain « *à trois sols* », « *comme le roi l'a taxé à Bordeaux et en d'autres endroits* ».

Fait remarquable, le maire ordonnera la vente du grain au prix fixé par une « *femme inconnue* ». Néanmoins, pillages et cortèges se poursuivent, on force la maison d'un marchand et on s'en prend à un bateau de blé descendant la Dordogne. Au total il faut une semaine pour rétablir le calme, avec l'aide de soldats venus soutenir la milice urbaine. Face à la montée du désordre, la municipalité et les notables ont fini par lâcher le peuple.

L'H. : Une fois l'ordre rétabli, quel type de sanctions réserve-t-on aux rebelles ?

J. N. : Les peines prononcées sont à la fois lourdes et spectaculaires. La lecture des verdicts fait frémir : supplice de la roue, pendaison, envoi aux galères, exposition au carcan ou au

pilori, marques d'infamie, comme les lettres GAL (pour les galères) ou la fleur de lys, imprimées au fer rouge sur l'épaule des coupables.

Mais il convient de nuancer l'horreur de ces sanctions. Les accusés ont souvent pris la fuite, et les condamnations les plus sévères sont rendues par contumace. La justice, par ailleurs, se montre plutôt clémente envers les femmes.

Tout compte fait, la violence judiciaire est exceptionnelle, elle ne se produit que par accès. Dans la Guerre des farines qui a ému la capitale en 1775 et fait trembler le pouvoir, les juges n'ont prononcé que deux condamnations à mort pour les affaires concernant Paris même, et deux autres condamnations encore un peu plus tard pour les faits survenus aux alentours, mais ces coupables-là bénéficieront d'une grâce royale.

Face à des rébellions nombreuses et renouvelées, l'État n'a pas de politique répressive bien fixe. Il n'en a d'ailleurs pas les moyens. Le quadrillage policier est resté faible dans les campagnes (un cavalier de maréchaussée pour 7 000 ou 8 000 individus, pas davantage), et l'armée n'intervient que rarement.

L'H. : Au total, ces rébellions ne mettent-elles pas en cause le pouvoir royal ?

J. N. : Le principe d'autorité est atteint, mais la personne du roi n'est généralement pas mise en cause. La contestation vise d'abord les échelons intermédiaires : d'un côté, sur place, les responsables de la vie municipale, en matière d'impôts notamment l de l'autre les représentants de l'autorité centrale, les intendants et leurs su-bordonnés, les commandants militaires, tous les employés du fisc, les inspecteurs des manufactures et bien d'autres agents d'un pouvoir réputé lointain et tracassier.

Ni l'idée monarchique ni la figure du roi ne sont directement atteints. Le fameux cri de « *Vive le roi sans gabelle* », si souvent lancé jadis au milieu des émeutes, reste le mot d'ordre implicite de ceux qui condamnent la surcharge fiscale. Le souverain, croit-on, est mal informé. On s'adresse à lui en dernier recours, on pétitionne à la Cour, on part même en députation jusqu'à Versailles, à pied s'il le faut, depuis les Flandres (les gens du pays de L'Alloeu, près de Lille, en 1706 et à nouveau en 1717) ou depuis l'Alsace (les paysans de la vallée de Munster en 1769 puis en 1777). Cortèges émouvants interrompus en chemin sur ordre d'en haut. Les rédacteurs des Cahiers de doléances, au printemps 1789, expriment la même conviction, la même espérance : « *Si le roi savait !* »

L'H. : Observe-t-on une montée en puissance des revendications au cours du XVIIIe siècle ?

J. N. : Il suffit de suivre la courbe dessinée par l'enquête. Hérissée de pointes dans les dernières années du règne de Louis XIV, elle s'apaise au temps de Fleury (qui dirige l'économie du royaume de 1726 à sa mort en 1743). A partir de 1750 la courbe se redresse, approchant ou dépassant la centaines de rébellions annuelles. Nous avons pu relever 145 émeutes en 1768, 226 en 1775. Nouveaux accès émeutiers en 1784 et 1788, et enfin un record, 310 affaires sérieuses entre janvier et avril 1789. Les mécontentements divers et les réactions s'additionnent. Les courbes particulières (antifiscalisme, rébellions contre l'autorité policière, antiseigneurialisme, mise en cause de la dîme, grèves et action ouvrières, rébellions juvéniles...) s'entrelacent dans cet envol.

L'H. : Et pourtant la seconde moitié du siècle des Lumières est marquée par la fin des famines, la reprise de la croissance économique et démographique, l'amélioration de la vie matérielle...

J. N. : Il est indéniable que les conditions de la vie matérielle se sont améliorées et qu'il y a eu comme une démocratisation du bien-être. De même l'instruction a un peu avancé dans les campagnes et les faubourgs, grâce à la multiplication des petites écoles. Les couches intermédiaires en profitent assez largement. Mais dans le même temps l'errance et la mendicité progressent, la distance s'accroît entre le haut et le bas. J'ai parlé aussi tout à l'heure de « *seuil du tolérable* » : disons que tout le mieux-être évoqué a fait monter le niveau des exigences et attisé les frustrations.

L'H. : Faut-il voir là les racines profondes de la grande Révolution ?

J. N. : L'élan contestataire d'en bas puise dans une mémoire ancienne. Il n'a pas attendu les Lumières pour dénoncer à sa façon les mille grippages de la vie relationnelle au quotidien. A partir des années 1750 - d'où l'importance de ce seuil - il y a eu, je crois, rencontre et conjonction entre la pratique - celle des soulèvements populaires - et les théories - celles des Lumières.

Mais je suis tenté pour ma part de renverser la perspective. Loin de voir les modèles d'en haut se répandre vers le bas, il me semble que ce sont les réalités de terrain, les actions incessantes du populaire qui ont provoqué la réflexion politique de l'opinion éclairée. A partir de là, un va-et-vient, une fécondation mutuelle, un mouvement d'échange se sont opérés. Mais

s'il n'y avait pas eu cette effervescence continue, ce qu'Alphonse Dupront appelle « *la passion incubante des masses* », la veine créatrice des élites culturo-politiques n'aurait peut-être pas su mettre en mouvement une pareille aventure en 1789.

Mais l'étude que j'ai tentée ne se fixait pas pour but l'étiologie de la Révolution française. Elle vaut dans sa démarche, du moins je l'espère, pour d'autres pays et d'autres époques, dans la mesure où la rébellion tient lieu de langage politique aux exclus du pouvoir.

(Propos recueillis par Julie Doyon.)

Encadré(s) :

A retenir

Entre 1661 et 1789, 8 500 actes de rébellion peuvent être recensés en France. On se révolte pour protester contre les taxes, pour réclamer la diminution du prix du pain lorsque la conjoncture climatique est mauvaise, pour exiger de meilleurs salaires, etc. Un mouvement qui agite le XVIII^e siècle au point de provoquer la réflexion politique de l'opinion éclairée. Et, peut-être, de déboucher sur la Révolution.

Note(s) :

Le livre de Jean Nicolas

La Rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789), Paris, Le Seuil, à paraître.

A lire également

Y.-M. Bercé, *Histoire des Croquants. Étude des soulèvements populaires au XVII^e siècle dans le sud-ouest de la France*, Paris, 1974, rééd. Le Seuil 1986 *Fête et révolte. Des mentalités populaires du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1976.

Y. et N. Castan, *Vivre ensemble. Ordre et désordre en Languedoc (xvii^e-xviii^e siècles)*, Paris, Gallimard-Julliard, « Archives », 1981.

Ch. Desplat, *Charivaris en Gascogne. La « morale des peuple » du XVII^e au XXI^e siècle*, Paris, Berger-Levrault, 1982.

A. Farge, *La Vie fragile. Violence et solidarités à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1986 *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1992.

S. L. Kaplan, *Le Pain, le peuple et le roi. La bataille du libéralisme sous Louis XV*, Paris, Perrin, 1986 *La Fin des corporations*, Paris, Fayard, 2001.

R. Pillorget, *Les Mouvements insurrectionnels en Provence entre 1596 et 1715*, Paris, Pedone, 1975.

Ch. Tilly, *La France contestée de 1660 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

1. Les Croquants étaient des paysans révoltés à la fin du XVI^e siècle et dans la première moitié du XVII^e dans le sud-ouest de la France. La révolte des Va-nu-pieds, à la fois rurale et urbaine, embrasa la Normandie en 1639-1640.
2. Les troubles de la Fronde (1648-1652) agitèrent la France pendant la minorité de Louis XIV, mettant en question l'absolutisme imposé par Richelieu.
3. Mandrin (1725-1755) prit la tête de contrebandiers. Sa troupe s'attaquait aux caisses des impôts ou des villes.
4. Le jansénisme était issu de la pensée du théologien Jansénius (1585-1638), qui entendait restaurer la doctrine de saint Augustin sur la grâce et la prédestination.